

Enquête publique

Objet : Décision du Conseil communal du 21 décembre 2018 décidant de la vente de la parcelle communale (fonds de bois) sise à MANHAY-MALEMPRE, lieu-dit « Prés de Loumont, cadastrée Section A n° 612 A d'une contenance d'après cadastre de 13 ares 20 centiares.

---

Il est porté à la connaissance des Administrés qu'une enquête de publicité est ouverte sur la décision du Conseil communal du 21 décembre 2018 décidant de la vente de la parcelle communale (fonds de bois) sise à MANHAY-MALEMPRE, lieu-dit « Prés de Loumont, cadastrée Section A n° 612 A d'une contenance d'après cadastre de 13 ares 20 centiares.

Le dossier comprenant les plans et annexes requises est déposé au bureau communal à partir du 09 janvier 2019 au 25 janvier 2019 où tous peuvent le consulter les jours d'ouverture du secrétariat.

Quiconque aurait des observations à formuler est prié de les fournir, par écrit, dans ce délai ou assister à la séance de clôture de l'enquête qui aura lieu le vendredi 25 janvier 2019 à neuf heures pour être close à onze heures.

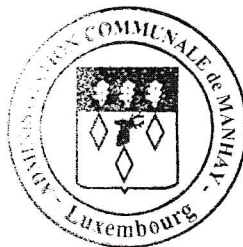
A Manhay, 08 janvier 2019.

Par le Collège :

La Directrice générale,



S. MOHY



Le Bourgmestre,



M. GÉNERET